



44ème Assemblée Générale

Jeudi 28 mai 2026 à 18h au Centre 8

A toutes et tous les membres Sipar,

Vous êtes conviés à la 44ème Assemblée Générale annuelle Sipar qui se tiendra en présentiel au Centre 8 au 77, rue des Chantiers à Versailles le jeudi 28 mai 2026 de 18h à 20h.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Rapport moral de Patrice Lucas, président
- Rapport d'activité 2025 de Sothik Hok, directeur
- Focus sur les activités menées dans les camps de réfugiés et sur le programme Employabilité de la jeunesse
- Rapport financier 2025 et affectation du résultat de Gérard Boileau, trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Nouvelle gouvernance de l'association : renouvellement de deux administrateurs : Jacqueline KERGUENO, Marie-Anne BACOT et élection d'une nouvelle administratrice : Dominique WEILL-HEBERT

Nous rappelons que, selon les statuts :

1. Sont électeurs, les membres associés et actifs :

- Est **membre associé**, celui qui a effectué un don, depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire.
- Est **membre actif**, celui qui a participé activement au fonctionnement de l'Association depuis la dernière Assemblée Générale ordinaire.

2. Le nombre de pouvoirs est limité à cinq par personne. Pour ne pas perdre le bénéfice de votre pouvoir, pensez à cocher la case report sur un autre membre si vous le souhaitez.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale seront disponibles sur notre site et téléchargeables à la page "Transparence financière".

Patrice LUCAS, Président

Pouvoir 44ème Assemblée Générale Sipar

Pour les électeurs : à retourner au 16 rue Champ Lagarde - 78000 Versailles ou par mail à sipar.france@sipar.org

Je soussigné(e) M. Mme

Adresse

Donne pouvoir à M. Mme

J'accepte, si besoin est, que mon pouvoir soit reporté sur un autre membre de l'association.

Pour l'Assemblée Générale Sipar, le 28 mai 2026

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »